

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	20 Août 2024	Lieu	Visioconférence
Présents	J. DARTRON, R. SAINT VAL, T. FLEREAU, L. GALVANI, Y. SELBONNE, V. RAMLALL, G. MANETTE, JC. ALCOOL, S. SERMANSON, G. PINSON, Th. COLOMBO, C. CHAUDRIN RABOTEUR		
Excusés			
Absents	E. ELIE, B. EDOM, S ZAMORE, Ph. MAQUIABA, E. NESTAR, M. MERABLI, C. AZEDE, J. MARTIAL		
Invités	F. THOMAS BABEL (Directeur)		

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Président ouvre la séance à 18H00. Il remercie l'ensemble des membres du Conseil de Ligue (CDL) connectés pour leur présence, puis demande au Secrétaire Général (SG) de donner lecture de l'ordre du jour.

1) – Élections de la LGF : point sur la décision du CNOSF

Sur demande du Président, le Directeur rappelle le contenu de la conciliation rendue par le CNOSF, et reporte les préconisations faites par l'avocate représentant la Ligue quant à la suite de la procédure. Le Conseil de Ligue prend note des informations données. Après échanges et débats, il valide à l'unanimité des membres présents, le fait d'attendre le retour de l'avocate escompté, au plus tard, au lendemain, mercredi 22 Août 2024 à 13H00, pour prendre une décision quant à la suite à donner à la proposition du conciliateur.

2) – Validation du corps électoral

En prévision de l'Assemblée Générale, le corps électoral, tel que prévu par les dispositions de l'article 12 des statuts de la Ligue, est soumis au CDL pour validation. Après échanges, le tableau présenté (y compris les mise en inactivité et les radiations) est validé, à l'unanimité des membres présents.

Membres constitutifs de l'assemblée générale

Club	Numéro d'affiliation
A. O. GOURBEYRIENNE	551678
A. S. LES INCREVABLES	742848
A.C. ST ROBERT	518964
A.J. ST FELIX	546104
A.S. DRAGON	531606
A.S. LE GOSIER	519805
A.S. LE MOULE	512713
A.S. NENUPHARS	531611
A.S. R.C. DE BASSE TERRE	512730
A.S.C. DU CARENAGE	542881
A.S.C. LES ANONYMES	745223
A.S.C. MADIANA	531614
ALLIANCE F.C.	551024
AM.C. MARIE GALANTE	531617
ARSENAL C.	513407
ASSOC SPORTIVE ARTISTIQUE ET CULTURELLE FUMEROLLES	564619
ASSOCIATION DES JEUNES DE CASTEL	552381
ASWE	560779
AV. ST ROSIEN	535749
C.S. BOUILLANTAIS	501544
C.S. CAPESTERRE BELLE EAU	512909
C.S. LE MOULE	512716
C.S. ST FRANCOIS	516497
CAP SOLIDARITÉ NORD GRANDE TERRE	764282
CERFA FOOTBALL CLUB	560427
CLUB AMICAL MARQUISAT CAPESTERRE	513470
COLONIAL C.	512809
CYGNE NOIR BASSE TERRE	512908
DEVIL'S FUTSAL	582212
DYNAMO LE MOULE	518695
EQUINOXE PETIT CANAL	512717
ET. FILANTE	519765
ET. MORNE A L'EAU	512723
F. C. DE SAINT FRANCOIS	530421
FOS A CARENAJ	560396
GRAND BOURG FUTSAL CLUB	560146
GRANITE FOOTBALL CLUB	560431
INTREPIDE FUTSAL CLUB DE SAINTE-ANNE	560154



LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

J. VIEUX FORT	521903
J.S. ABYMIENNE	538972
J.S. VIEUX HABITANTS	512724
J.S.C. MARIE GALANTE	531607
J.T.R. TROIS RIVIERES	512725
JEUNESSE EVOLUTION F.C.	581477
JUVENIS	534455
JUVENTA LES ABYMES	512726
JUVENTUS STE ANNE	512727
LA FREGATE	531613
LA GAULOISE BASSE TERRE	512718
LA GINGA PLBC	582507
L'ECLAIR	532164
LES MAOTOUS	564292
M.J.C. LES ABYMES	534456
MONDIAL C.	520936
MONEY GANG SQUAD FC	564067
O.C. MORNE A L'EAU	512729
PHARE DU CANAL	516014
RAIZET FC	564282
RAPID CLUB	520312
REAL SPORT GOYAVE	564708
RED STAR	512732
RESISTANCE BOUILLANTE	514581
S.C. BAIE MAHAULT	531612
SIROCO LES ABYMES	512735
SOLIDARITE PORT LOUISIENNE	514579
SOLIDARITE SCOLAIRE	512736
SOLIDARITE SPORTIVE MOULIENNE	564731
ST LOUIS A.C.	540119
ST. LAMENTINOIS	518334
U. ARTISTES DU RAIZET	549644
U. S. GRANDE BOURGEOISE	548529
U.S. ANSOISE	512712
U.S. BAIE MAHAULT	517715
U.S. CAMBREFORT	533094
U.S. GOYAVE	517624
U.S.C. DE BANANIER	516313
USR FOOTBALL	564970
ZAYEN LA	581128
ZENITH MORNE A L'EAU	517491



Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

0590 21 28 88

sgeneral@lgfoot.fr - www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr

3)– Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Élective

Présentation est faite de l'ordre du jour prévisionnel de l'assemblée générale électorale à venir :

1. Accueil des sociétaires et ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par le Secrétaire Général de la Ligue Guadeloupéenne de Football
2. Vérification du quorum
3. Explication de la procédure de vote électronique
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de 23 juin 2024 **VOTE N°1**
5. Présentation et mise en place de la C.S.O.E.
6. Présentation des élections par le Président de la C.S.O.E. : modalités, l'objet de la séance
7. Vote de l'assemblée générale pour l'élection du nouveau comité de direction **VOTE N°2**
8. Vote de la délégation à l'Assemblée Fédérale **VOTE N°3**
9. Proclamation des résultats
10. Intervention du nouveau Président de la Ligue Guadeloupéenne de Football

Pasyonéman ten nou !

4– Mises en inactivité (article 40) et radiations (article 42)

Liste des clubs en inactivité totale

Club	Numéro d'affiliation
A. JEUNES OUVRIERS ET ETUDIANTS	537792
A.S. MORO GOSIER	738300
CANON FUTSAL CLUB	560152
GWADA BEACH SOCCER	881081
GWADA FUTSAL CLUB	581555
U.S. STE ROSE	520286

Liste des clubs radiés

Club	Numéro d'affiliation
A. S. GUSTAVIA	550531
A.S. PORTUGUAISE	552273
ASSOCIATION SPORTIVE ET CUTURELLE LES FLAMBOYANTS	582061
ASSOCIATION THE YOUNGZ	582214
F. C. LES DIABLES ROUGES	550530
FC ARAWAK	580693
GROUPEMENT DES JEUNES FOOT DU SUD BASSE TERRE	560274
GROUPEMENT ETOILE FILANTE ASR	564306
INTREPIDE	516077
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS ET DE LA CULTURE	560430
OUANALAO FOOTBALL CLUB	563837
TEAM FWI	564081

Les mises en inactivité et les radiations sont effectives en date du 16 juillet, fin de la campagne d'engagement. Les joueurs quittant les clubs mis en inactivité dont les demandes de licences sont faites à partir du 16 juillet 2024 sont éligibles à l'application de l'article 117.B des règlements généraux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h00

Le Président


 Jean DARTRON
 Président
 LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL


 Lucien GALVANI
 Secrétaire Général
 LIGUE GUADELOUPEENNE DE FOOTBALL